



AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

OBJECTIF(S)

- Connaître la réglementation liée à l'avis ministériel.
- Identifier les différents réseaux.
- Identifier les risques et adapter la méthode de travail à chaque situation.
- Se préparer au mieux à la réussite de cet examen sous forme de QCM.

PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

Personnel exécutant des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens.

Personnel assurant l'encadrement sous la direction du Responsable de projet.

Personnel assurant l'encadrement des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens.

PRÉREQUIS

Comprendre, lire, écrire et parler le français.

DURÉE

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

De 1 à 10 stagiaires.

PROGRAMME

THÉORIE

Votre rôle, vos responsabilités, vos obligations avant et pendant les travaux :

- Les réseaux et les accidents.
- Dispositions réglementaires.
- Les droits, obligations et responsabilités.
- Les intervenants des réseaux et leur rôle.
- Que faire en cas d'endommagement ?
- Les risques liés aux réseaux.
- L'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux.
- Les identifications des réseaux.
- Les travaux sans tranchée.
- Les travaux urgents.
- Que faire en cas d'accident ?

PRATIQUE

- Entraînement au QCM.

MÉTHODE(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Préparation et examen en salle de formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Un formateur pour 10 stagiaires.

Diaporamas, vidéos.

Support informatique « préparation à l'examen AIPR Encadrants / Concepteurs » + livret.

Dossier technique aux stagiaires.

MODALITES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

ÉVALUATION : QCM de 30 questions.

En fonction des résultats du QCM, une attestation de compétences, ou une attestation d'échec, relative à l'intervention à proximité des réseaux sera adressée à l'employeur.

Durée de validité : 5 ans.

CONSIGNES PARTICULIÈRES
